

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10e Café Prison

Le 1er avril 2019 dès 18h30, le Graap-Association organise, au Casino de Montbenon, salle des Fêtes, à Lausanne, son dixième Café Prison. En présence de proches et de professionnels de la prise en charge, il aura pour thème : « Patients psychiques face à la justice pénale. *Une alternative québécoise* »

Parce que des alternatives à la détention de patients psychiques existent !

Pour marquer ce 10e Café Prison, nous allons présenter le Programme d'Accompagnement Justice et Santé Mentale du Québec (PAJ-SM), qui a fait ses preuves depuis plus de 10 ans au Canada francophone, permettant à certains patients psychiques appréhendés par la justice de bénéficier de procédures judiciaires allégées, adaptées à leur pathologie, et de proposer un accompagnement pluridisciplinaire hors murs, favorisant le rétablissement et la réintégration.

A cette fin, le public aura le plaisir de rencontrer la fondatrice du PAJ-SM, la Professeure Anne Crocker, Directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, ainsi que Maître Sophie Blackburn, Responsable du PAJ-SM à Montréal.

Un projet pour la Suisse romande?

Actuellement, nombre de patients ayant des fragilités psychiques avérées sont incarcérées dans les prisons romandes pour des délits de peu de gravité (amendes non payées, vols, trouble à l'ordre public). Des délits qui sont pour la plupart directement liés à leur pathologie. L'expérience canadienne ne pourrait-elle pas s'appliquer à cette population vulnérable? Ne serait-ce pas aussi une piste pour palier à la question de la surpopulation carcérale?

En Suisse, 887 détenus sont sous le coup d'une mesure pénale (OFS, 2018). Plus de 150 patients psychiques exécutent leur mesure dans les prisons vaudoises. Pourtant, tous s'accordent à penser que la prison n'est pas un lieu de soins. Le programme canadien pourrait-il s'adapter aux situations de mesure thérapeutiques institutionnelles actuellement prononcées par la justice? Serait-ce une alternative envisageable dans le cadre de délits plus graves? Ces questions, comme d'autres encore seront posées par le public qui assistera à ce 10e Café.

Dans le but d'enrichir le débat et de réfléchir ensemble aux questions posées, nous accueillerons Madame Rebecca Ruiz, Conseillère nationale, criminologue et Présidente de la Fédération suisse des patients, section romande, ainsi que Monsieur Marc Pellet, Juge cantonal à la Cour d'appel pénale.

Entrée Libre - ouvert à tout public intéressé par la thématique

Composition du Groupe d'organisation :

Marc Bertolazzi, SPEN - Laurent Bonnard, journaliste - Ruth Challandes, proche - Fleur Delafontaine, SMPP - Véronica Eusebio, proche - Pr Bruno Gravier, SMPP - François Grivat, FVP - Dr Christopher Hasler, Unité Psy & migrants, DP-CHUV - Madeleine Pont, Graap-A - Christiane Sauvageat, SPEN - Viviane Schekter, REPR

Personne de contact :

Madeleine Pont,
Présidente du Graap-A
079 212 54 12 madeleine.pont@graap.ch
site : www.cafeprison.ch

(Nombre de caractères : 2997 - 2560 sans les espaces - titres inclus)